

Bulletin

UNION DÉPARTEMENTALE CGT ISÈRE



■ 32 Avenue de l'Europe - 38030 Grenoble cedex 2 ■ Tél. 04 76 09 65 54 ■ e-mail accueil@cgtisere.org ■ www.cgtisere.org ■

SOMMAIRE

1 ÉDITORIAL

2-3 LUTTES

- Parcoursup, ou la fin de l'égalité d'accès aux universités
- Le 22 mai : les fonctionnaires déterminés
- Le CSE chez ST Microelectronics

3-4 VIE SYNDICALE

- Congrès de l'UL de Voiron
- Hommage à Liliane Caillaud Croizat
- Élections professionnelles Fonction publique 2018

5 JURIDIQUE

- Ecopla

6 SOCIÉTÉ

- Pour l'abandon du prélèvement à la source : complexe, opaque, confus !

7 INTERNATIONAL

- Le monde va mal, n'aggravons surtout rien par nos silences

8 AGENDA

 Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/CGT38/

 @CGT_38_Isere

ÉDITO

LE 26 MAI, ET APRÈS ?



Emile Gravier, "grand penseur" disait : « On peut tromper une personne 1000 fois. On peut tromper 1000 personnes une fois. Mais on ne peut pas tromper 1000 personnes 1000 fois. » Et bien pourtant, Macron et ses compères essayent, et ils y parviennent parfois. Mais ces dernières semaines, on leur démontre qu'on ne lâchera rien ! Nous ne sommes pas dupes. Ils essayent de nous diviser, mais nous sommes tous le privilégié de quelqu'un. Ils essayent de nous endormir avec des suppressions, genre taxe d'habitation, cotisations sociales pour augmenter la Contribution Sociale Généralisée... mais nous savons que c'est pour mieux nous voler après. Nous ne voulons pas d'un monde où la certitude de ne pas mourir de faim s'échange contre le risque de mourir d'ennui.

Ils nous retirent des aides et subventions, réduisent les budgets, en prétextant des abus, l'assistantat. Mais les 47 milliards d'euros versés aux actionnaires en 2018 c'est quoi ? C'est rien ? Le « trou de la sécu » est un gouffre financier, il faut donc casser la protection sociale et rincer les lobbyings pharmaceutiques ?

L'espoir est dans nos luttes, et lutter c'est vivre ! Nous étions près de 3000 en Isère le 26 mai pour la « marée populaire », belle démonstration de convergence des luttes. Nous montrons que nous rejetons ces lois et réformes : la loi Travail, celle de l'assurance chômage, celle de la formation professionnelle et de l'apprentissage, en passant par l'accès à l'université, la rénovation du système des retraites, le projet de loi asile et immigration, la réforme du rail, la fraude fiscale, le logement, la justice,

contre les violences sexuelles et sexistes... Rien ni personne n'y échappe... pardon... si ! Les vrais privilégiés s'enrichissent davantage !

Rappelons-nous que le 26 mai 68, la 1^{ère} séance de négociation entre le gouvernement et les syndicats s'achève sur un accord pour augmenter le SMIC de 30 %.

Le 26 mai, c'est aussi le jour d'événements plus « légers ».

En 1993, en finale de coupe d'Europe de football (Ligue des champions), l'OM bat 1-0 le Milan AC.

En 2013, la Palme d'or du Festival de Cannes est décernée à « *La Vie d'Adèle* ».

En 1994, M. Jackson épouse Lisa-Marie Presley.

... Chacun hiérarchisera l'importance des faits "historiques".

Il faut que nos luttes s'inscrivent dans l'histoire ! Tous ensemble, jusqu'à ce que le gouvernement comprenne qu'il n'est pas le patron de la France. Pour cela, en tout temps et en toutes heures, il nous appartient de gagner les opinions, d'aller au contact des salariés... Le dire ne suffit pas, il faut agir, manifester, se syndiquer et militer.

LE PEUPLE GRONDE ET VAINCRA !!!

Elisa Balestrieri
Secrétariat de l'UD



Parcoursup

PARCOURSUP, OU LA FIN DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX UNIVERSITÉS

Depuis 2 ans, on a beaucoup parlé de la plate-forme APB et des tirages au sort qui ont eu lieu dans certaines filières universitaires pour inscrire les bacheliers, faute de places suffisantes. Cela concernait à peu près 4 % des bacheliers.

Ces difficultés sont principalement dues au manque de moyens. Ceux-ci diminuent depuis plusieurs années alors même que le nombre de bacheliers ne fait qu'augmenter : **20 % en plus depuis 10 ans et près de 100 000 supplémentaires attendus d'ici 2020** (voir graphique. Source : Thomas Piketty).

La loi Vidal prétend mettre fin aux tirages au sort en remplaçant la plate-forme APB par la plate-forme Parcoursup. La

différence ? Parcoursup permet à l'ensemble des établissements de sélectionner leurs étudiants selon les critères qu'ils définissent eux-mêmes.

Il n'y a pas plus de moyens. **Nombre de bacheliers se trouveront donc inévitablement sur le carreau à la rentrée**, ou se verront proposer des filières n'ayant rien à voir avec leurs projets.

Cela rompt l'égalité d'accès au service public universitaire et renforce l'élitisme. Selon que l'on viendra d'un lycée prestigieux ou pas, de milieux modestes ou pas, si l'on a eu des redoublements ou pas, les chances d'accès à l'université ne seront plus du tout les mêmes.

On nous explique que cela améliorera les chances de réussite des étudiants, mais on passe complètement sous silence le fait que plus de 50 % des étudiants travaillent pour financer leurs études et que c'est la principale cause d'échec !

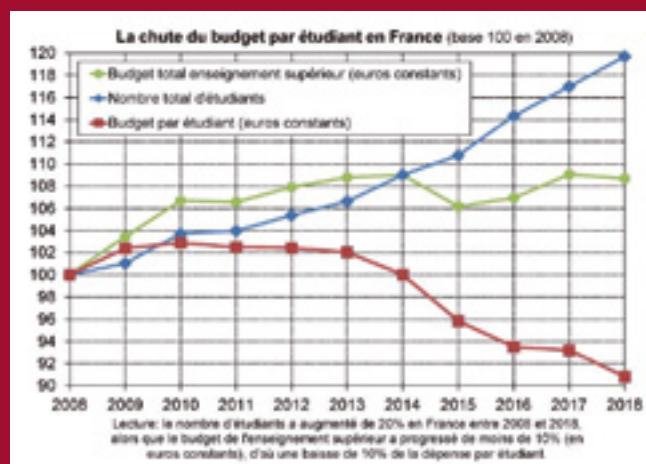
Enfin, cela consacre la concurrence entre les universités et l'individualisation des parcours de formation, avec des diplômes qui n'auront plus la même valeur d'un endroit à l'autre.

EN COHÉRENCE AVEC LA RÉFORME DU DROIT DU TRAVAIL : CHACUN DEVRA VENDRE SES COMPÉTENCES À SON EMPLOYEUR. ■



Laurent Terrier

Secretariat de l'UD



Le 22 mai

LES FONCTIONNAIRES DÉTERMINÉS !

La 3^e journée de mobilisation de la Fonction publique, à l'appel des 9 organisations syndicales représentatives dans les 3 versants (État, Territoriale, Hospitalière), a rassemblé plus de 4 000 manifestant-e-s à Grenoble. De nombreux autres secteurs professionnels se sont mobilisés, en particulier dans l'Isère : **Transports (cheminots), Mines et Énergie, Métallurgie, Commerce, Organismes sociaux.**

Cette journée s'est traduite par 140 cortèges sur tout le territoire pour exiger le maintien et le renforcement du Statut, le dégel de la valeur du point d'indice et sa revalorisation,

le rattrapage des pertes subies, l'abrogation de la journée de carence, l'amélioration des déroulements de carrière, des recrutements statutaires et un plan de titularisation pour tous les non-titulaires.

Une nouvelle intersyndicale « Fonction publique » a été organisée ce 25 mai pour discuter des suites de la mobilisation. La CGT réaffirme qu'il y a urgence à entendre la contestation et les revendications des agents. **Et c'est possible ! Preuve en est : la France est première au palmarès européen des dividendes versés aux actionnaires** avec ces 46,8 milliards d'euros versés en 2018.

AUSSI, NOUS AVONS FAIT DU 26 MAI UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LUTTES ET AVONS CONVERGÉ PARTOUT EN FRANCE – SALARIÉ-E-S, FONCTIONNAIRES, PRIVÉ-E-S D'EMPLOI, DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE CITOYENNE « MARÉE POPULAIRE » ! ■



Sylvie Guinand

CCAS Grenoble



ST Microelectronics

LE CSE CHEZ ST MICROELECTRONICS

Alors que nous revendiquons un retour social au sein de ST Microelectronics, la direction a pour projet de réduire les relations sociales et la représentation du personnel au strict minimum grâce aux ordonnances Macron ! Par ces ordonnances, le gouvernement a fait disparaître les instances actuelles (DP, CE et CHSCT) pour les remplacer par une instance unique, le CSE (Comité Social et Economique).

Au-delà de la forme, c'est le fond que nous combattons, car le CSE diminue drastiquement les droits et moyens de défense individuelle et collective des salarié-e-s !!

Aujourd'hui sur le site de Crolles, nous avons deux CE avec 140 élu-e-s et mandaté-e-s pour environ 4 000 salarié-e-s. Demain avec les ordonnances, il n'en restera plus que 26 avec 26 suppléant-es sans heures ni moyens. Ce sont environ 526h par mois de travail en moins pour la représentation et la défense ! C'est la disparition des instances qui avaient des moyens légaux de contre-pouvoir !

Actuellement, il y a deux CHSCT sur ST Crolles composés au total de 24 membres avec 26h/membre en raison du classement SEVESO seuil haut et représentés sur tous les créneaux horaires. Les ordonnances prévoient une commission SST composée au minimum de 3 membres sans moyens supplémentaires pour des sites comme le nôtre. La négociation CSE en cours pourrait arracher un effectif supplémentaire mais on reste loin du compte ! Les commissions obligatoires actuelles seraient regroupées entre elles.

Les pouvoirs et moyens d'action vont donc être fortement réduits !

ET NOTRE DIRECTION S'EN FROTTE LES MAINS... ■



Elodie Saurat

ST Microelectronics



VIE SYNDICALE

Les 24 et 25 mai

CONGRÈS DE VOIRON



Les 24 et 25 mai, s'est tenu le congrès de l'Union locale de Voiron.

Plus de 71 % des syndicats étaient représentés. Cela signifie un déploiement

syndical important autour de Voiron puisque nous couvrons actuellement 80 communes.

Ce congrès était au cœur de l'actualité des luttes et des combats à venir.

Le camarade du syndicat de l'intérim, dans une intervention très appréciée, nous a présenté le développement de son syndicat et nous encourage à nous rapprocher des travailleurs intérimaires.

Avec plus de 2,6 millions de salariés en France, ce secteur est en forte évolution.

Un congrès tourné vers l'avenir avec l'interpro qui nous permet d'entendre et de comprendre que les problématiques

rencontrées par chacun ne sont pas isolées mais concernent l'ensemble des salariés du privé comme du public, tous touchés par les réformes successives.

En résumé, la nouvelle équipe, constituée de 9 membres au bureau et de 29 membres à la commission exécutive, a décidé d'amplifier les axes suivants :

- déploiement syndical, renforcement et continuité syndicale
- convergences des luttes
- bataille des idées. ■



Guy Manin

UL de Voiron

ELLE NOUS A QUITTÉS



Liliane Caillaud Croizat vient de nous quitter Lundi 14 mai 2018 à Saint-Saulge (Nièvre).

Elle était la fille d'Ambroise Croizat Ministre du Travail et de la Sécurité sociale de 1945 à 1947.

Liliane a été de tous les combats, pour faire en sorte que son père soit reconnu comme celui qui a mis en place, au niveau national, la Sécurité sociale et toutes les grandes conquêtes de la Libération.

Elle a vu partir son papa en prison, arrêté avec ses camarades sur ordre du Gouvernement français dans la nuit du 7 octobre 1939. Ils furent destitués de leur mandat de Député en mai 1940 et transférés à la sinistre prison de « Maison Carrée » à Alger.

Liliane ne revit son père qu'en 1944 quand la France fut libérée. C'est une période qui l'aura particulièrement marquée. D'ailleurs, elle exprimera toujours une grande colère contre ces politiciens qui la privèrent de son père quand elle n'était qu'une « gamine » comme elle disait.

Elle était une femme d'une grande humanité, une femme engagée dans les combats d'après-guerre et une militante des droits sociaux.

Avec Liliane et Pierre, son fils, la Fédération des travailleurs de la Métallurgie engagea le combat pour la reconnaissance du rôle essentiel que joua Ambroise Croizat dans la mise en place de la Sécurité sociale. Elle y avait porté toute son attention et son engagement, rappelant souvent la reconnaissance que portaient à son père les vieux travailleurs qui obtinrent, grâce à lui, une retraite enfin digne. Elle ne manquait jamais d'exprimer son opposition aux multiples remises en cause des conquêtes de la Sécurité sociale.

→ Avec elle, la place tenue par Croizat a enfin été inscrite dans les dictionnaires et dans toutes les publications qui l'ignoraient jusqu'à présent.

→ Avec elle, ont été organisés nombre de débats dans les entreprises, les communes, notamment avec la jeunesse, pour faire connaître cette grande histoire sociale et les péripéties qui marquèrent le rôle de ces grands dirigeants de la Métallurgie et particulièrement d'Ambroise Croizat comme Secrétaire Général de la FTM-CGT et député communiste.

→ Avec elle ont été inaugurés des écoles, des lycées, des places portant le nom d'Ambroise Croizat dont celle enfin obtenue à Paris dans le 14^e arrondissement, où il fut Député Communiste.

→ Avec elle et le Comité d'honneur national Ambroise Croizat, ont été menées des batailles pour que son nom figure enfin dans le métro parisien à la Porte D'Orléans à l'occasion du 75^e anniversaire de la création de la Sécurité sociale.

Avec opiniâtreté et fermeté, avec toute la CGT, elle n'hésitait jamais à interpeller sans cesse le Gouvernement français et les Présidents de la République, pour que soit mis fin à l'ignorance sur le rôle et la place de Croizat dans la création de la Sécurité sociale. Liliane eut enfin la satisfaction de voir l'Etat français reconnaître le rôle déterminant qu'il joua dans la naissance de cette « Sécu » à laquelle les français sont si attachés. Elle lui permit d'occuper la place qui lui est due en 2015 lors des cérémonies du 75^e anniversaire de la Sécurité sociale.

Liliane Caillaud Croizat était une personne d'une grande modestie. Elle faisait partie de ces gens humbles mais déterminés dans les combats sociaux et politiques : fille d'un ouvrier métallo et d'une mère militante ouvrière, elle garda toute sa vie cet attachement au monde ouvrier.

Sa dernière apparition dans le film « La Sociale » montre toute sa détermination pour défendre cette Sécurité sociale et toutes les conquêtes du monde du travail.

La Fédération CGT de la Métallurgie tient à exprimer sa peine devant la disparition de cette grande dame qui faisait partie de la famille des métallos.

La Fédération de la Métallurgie s'incline avec respect et émotion et adresse à son fils Pierre et à sa famille toutes les condoléances des syndicats CGT de la Métallurgie.

*Liliane
Caillaud Croizat*

VIE SYNDICALE

Focus sur le syndicat de la CAPI (Communauté d'Agglomération Portes de l'Isère)

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE 2018

Interview de la Commission Exécutive

« Qu'est-ce qui va changer cette année par rapport à 2014 ? »

Notre mandat s'est raccourci depuis la précédente élection. Un mandat de 4 ans c'est court ! L'avantage, c'est que cela permet aux camarades de la liste d'être moins lassés, fatigués du mandat qu'ils portent. L'inconvénient, c'est que nous sommes toujours en campagne et que ça laisse peu de répit !

Le gros changement est que nos listes aux instances paritaires doivent tenir compte de la parité de la collectivité. Malgré cette contrainte, nous avons réussi à constituer une liste à 200 %, représentative de tous

les métiers et de toutes les catégories.

« Qu'allez-vous faire pour gagner ces élections ? »

Tout d'abord, il faut rappeler que nous avons la campagne à gérer mais aussi le courant, et que cela occasionne beaucoup de stress ! Nous avons établi un rétro-planning depuis janvier pour que chaque mois, nous soyons au contact des agents avec des distributions de tracts, des réunions d'information au personnel. Nous avons bâti une communication spécifique pour les élections, fait notre bilan et prévu des initiatives qui changent de ce que nous avons l'habitude de faire comme un petit-déjeuner d'information avant le scrutin ou encore une vidéo que nous diffuserons aux agents, mais aussi la visite de nos locaux syndicaux. Le but est de montrer notre utilité, d'évacuer les idées reçues et d'être là où les agents en ont besoin. Même si nous sommes majoritaires, rien n'est acquis et le but est de gagner un siège supplémentaire.

« Cette élection n'est que l'affaire des syndicats du public ? »

Non, c'est l'affaire de toute la CGT et donc de l'interpro. Il faut que tout le monde ait

à l'esprit que dans la période, il faut tout faire pour nous maintenir 1^{ère} organisation syndicale du pays car le 6 décembre prochain comptera pour la représentativité nationale. Si le rapport de force s'inverse, ce sera une catastrophe pour le monde du travail, pour les salariés notamment avec la remise en cause des services publics avec la réforme CAP 2022.

NOUS SOMMES EN MARCHÉ POUR LA VICTOIRE ! ■



Aurélie Bagnard

La CAPI





HISTOIRE ORDINAIRE DE LA LIBRE ENTREPRISE... ET DES TRIBUNAUX DE COMMERCE

Jusqu'en 1996, Ecopla faisait partie du groupe Pechiney. Mais dans les années 90, en France, au nom de la liberté d'entreprise et pour le plus grand profit des actionnaires et des banques, les grands groupes industriels vont se recentrer sur leur cœur de métier...

Vont ainsi disparaître Pechiney, Arcelor, Rhône-Poulenc, SNPE, au nom de la libre entreprise, les banques ouvrent un Monopoly planétaire, avec les Leveraged Buy-Out (les LBO). Ces « achats à effet de levier » ne sont autres que des financements d'acquisition par emprunt. Pour cela il suffit simplement de créer une holding, mais... revenons à Ecopla.

En 1996, Ecopla est rachetée grâce à la technique du LBO par le groupe de droit anglais Nicholl Food Packaging.

Ce groupe est constitué des quatre sociétés suivantes :

- Nicholl Food Packaging Royaume Uni
- Bachmann Aluminium Allemagne
- Ecopla France
- Ecopla Benelux Belgique

En avril 2012, les banques anglaises créancières revendent le Groupe Nicholl Food Packaging au groupe de droit américain Bawtry Investment Limited dont le PDG est Jerry Ren, australien d'origine chinoise.

En 2012, Jerry Ren devient donc président d'Ecopla France. Il nomme au conseil d'administration de Bawtry Investment l'ancien président d'Ecopla France, Fabrice Deriaz... Voilà brièvement résumé le summum de la libre entreprise en toute légalité du droit des affaires.

Pendant ce temps, les salariés français travaillent car il faut bien payer ce beau monde et rembourser les banques.

Peu après l'arrivée de Jerry Ren, le chiffre d'affaires de l'entreprise Ecopla France chute, n'ayant plus de fonds de roulement pour assurer la production et servir ses clients, puisque déposé de sa trésorerie par Jerry Ren.

Le 22 mars 2016, le tribunal de commerce de Grenoble prononce la liquidation judiciaire de la société Ecopla France.

Le 6 avril 2016, le liquidateur judiciaire licencie pour motif économique les 77 salariés d'Ecopla France... Fin de la partie de Monopoly ? Et bien non ! Les salariés avec la CGT vont se battre comme des lions pour reprendre en main leur destinée et sauver Ecopla tuée par la libre entreprise.

Les salariés montent alors un projet de Société coopérative et participative (SCOP). Avec le soutien de ses clients et partenaires financiers, les salariés proposent une offre de reprise au tribunal de commerce de Grenoble.

Les politiques, en ces temps d'élections, viennent "soutenir les salariés".

Ainsi voit-on, le Ministre de l'économie de l'époque Emmanuel Macron, ancien chargé d'affaires de la banque Rothschild et actuel Président de la République française, ainsi que Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Mais en juin 2016, le tribunal de commerce de Grenoble composé de chefs d'entreprises de la région rend son jugement.

Le projet de SCOP est rejeté au profit de l'offre de Cuki, société italienne concurrente directe sur le marché des emballages aluminium d'Ecopla... Quelle autre décision pouvait prendre le tribunal de commerce de Grenoble, gardien et garant de la libre entreprise ?

Reste l'appui des politiques... Le Procureur de la République de Grenoble a un mois pour faire appel de la décision au nom de l'Etat... Mais lui non plus ne fera rien. Surtout, ne pas mettre en péril la libre entreprise des droits des affaires !

En plus, le groupe italien Cuki propose 1,5 million d'euros pour rembourser les créanciers. Le sacrifice sur l'autel de la libre entreprise de 77 emplois, de 77 familles est tout simplement le prix à payer par les salariés qui ne connaissent pas la règle du jeu planétaire du Monopoly.

Restent les Prud'hommes de Grenoble. Au vu des pièces versées au dossier, le conseil de Prud'hommes de Grenoble en a déduit la légèreté blâmable des co-employeurs Ecopla France et du groupe Nicholl Food Packaging.

Par jugement des 1^{er} mars et 27 avril 2018, les sections encadrement et industrie du conseil de Grenoble vont qualifier d'abusifs, les licenciements économiques des salariés Ecopla France.

1,2 million d'euros doit être versé aux salariés Ecopla pour licenciement abusif, 1,2 million d'euros remboursé à l'Assurance de garantie des salaires (l'AGS).

Heureusement que les salariés ont saisi les Prud'hommes en juillet 2016 car avec les ordonnances Macron, cette solution juridique n'est plus possible. Nous comprenons mieux la rapidité avec laquelle le pouvoir actuel a réformé les conseils de Prud'hommes ! Surtout ne pas toucher les tribunaux de commerce... Il faut à tout prix sauvegarder la " libre entreprise et le droit des affaires"... Et quoi de mieux que d'être jugé par ses pairs "chefs d'entreprises", alors qu'aux Prud'hommes avec les chefs d'entreprises, il y a aussi des salariés !

Combien d'Ecopla faudra-t-il encore pour que les français ouvrent les yeux ? Il est vrai que maintenant, au nom de la libre entreprise et de la concurrence, il faut éliminer le peu de service public qu'il reste ! Le statut des cheminots en est le dernier exemple. C'est inacceptable pour nos politiques donc... **à fond en marche arrière !**



Monsieur Lâche rien

CGT



POUR L'ABANDON DU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE : COMPLEXE, OPAQUE, CONFUS !

L'impôt sur le revenu (IR) 2018 anticipe la mise en place du prélèvement à la source (PAS) à partir de janvier 2019. Personne ne s'y retrouve : c'est normal, tous les revenus ne sont pas soumis au PAS (tels que revenu foncier, bénéfice des artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs...). Même le ministre Darmanin s'emmêle les pédales à la télé. Le seul argument avancé, la « simplification », ne tient pas une seconde.

Il faudra toujours déposer une déclaration et les sommes prises sur nos salaires, retraites varieront toute l'année. Le PAS, c'est complexification, confusion, opacité.

Le gouvernement choisit l'embrouille. Mais aucune maladresse, le PAS a des objectifs. Il veut supprimer le seul impôt juste et progressif, l'IR. Il le rend illisible, pour mieux l'abattre. Il veut pomper encore plus le budget de la Sécu en augmentant la CSG et en la fusionnant avec l'IR. Il veut en finir avec la notion historique du foyer fiscal basé sur les ressources de la famille, le nombre d'enfants et certaines dépenses déductibles etc.

Le taux du PAS sera calculé sur les revenus 2017. Le taux sera modifié après la déclaration des revenus 2018 déposée en 2019. Ce taux ne tiendra pas compte de la réduction de 10 % ou des frais réels, ni des réductions et crédits d'impôt. Les ponctions seront souvent trop importantes et remboursées courant de l'été. Dans le cas contraire, la régularisation sera prise sur nos comptes

bancaires les derniers mois de l'année. Mais dans les deux cas, le PAS ne s'arrêtera pas.

Le PAS complexifie et opacifie la collecte de l'IR. Nous devons totaliser les 12 prélèvements, tous différents, sur nos salaires, retraites et comptes bancaires (pour les BIC, BA, BNC et Revenus Fonciers non soumis au PAS) afin de connaître le montant réel d'impôt payé.

Le PAS attaque le recouvrement en le confiant aux employeurs. Par an, 16 milliards de TVA ne sont pas reversés par les entreprises à l'État (hors fraude fiscale), quid des cotisations sociales ?

Les délais de paiement disparaissent. L'impôt sera soustrait des revenus et le loyer, l'eau ou l'électricité seront impayés.

En conclusion, le PAS prépare l'attaque sur le budget de la Sécu et ne remplace pas favorablement la collecte historique de l'IR par tiers ou mensualité très souple.

AVEC LES AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES, DEMANDONS SON ABANDON ! ■

Dominique Negri
Finances publiques





Billet d'humeur

LE MONDE VA MAL, N'AGGRAVONS SURTOUT RIEN PAR NOS SILENCES



Le monde va mal et son Scrabble nous envoie jour après jour ses lettres de sang ou vert-de-gris en plein visage.

Il en va ainsi de ce « A » comme Afghanistan jusqu'à ce « Y » comme Yémen qui compte triple : triple meurtres, triple attentats, triple bombes mortifères... Puis notre regard est soudain attiré par ces quelques « I » disséminés ici ou là sur le tapis d'une actualité souvent violente. « I » comme...

ISRAËL

L'indicible fut écrit une fois encore en ce funeste 14 mai, pire journée depuis 2014, ou plus de cinquante palestiniens armés uniquement de leurs convictions et de leurs rêves de territoires rendus, furent abattus comme des chiens aux ordres de Tsahal et de Netanyahu. Comme furent abattus ces enfants armés de cerfs-volants tournoyant dans un ciel qui s'est rempli bien trop vite des lourds nuages sombres de leur enfance saccagée.

Et pendant ce temps, l'Amérique, ou plutôt une partie de l'Amérique, celle de Trump, inaugurerait son ambassade à Jérusalem en riant et dansant dans des « balles » véritables crimes de guerre. Une fois encore, on ne peut penser ici qu'à cette phrase de Mandela : « *Notre liberté est incomplète sans la liberté de la Palestine* ».

ITALIE

Qui au moment où cet article est écrit, a mis en place un funeste gouvernement d'alliance entre fachos et populistes surenchérisant sur les relents puants d'un racisme anti-immigrés. Et cela se passe là, à nos portes iséroises du Val d'Aoste, du Piémont et de Lombardie. Ce n'est pas chez nos voisins, ce serait trop facile, c'est chez nous, dans notre Europe bâtie ou plutôt déconstruite par les politiques libérales menées par la plupart des gouvernements dont le nôtre qui n'est pas le dernier à dynamiter droits sociaux et services publics, ouvrant ainsi béantes les portes aux extrêmes droites.

IRAN

Après la rupture unilatérale de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien par le même Trump, le risque est soudainement accru d'une guerre qui embraserait l'ensemble de la région avec la possibilité d'une conflagration beaucoup plus étendue. Crainte d'autant justifiée que le courant belliciste aux USA est renforcé par la nomination de Mike Pompeo comme Secrétaire d'État et John Bolton comme conseiller à la sécurité nationale, tous deux issus de l'extrême droite étasunienne, qui expriment ouvertement leur volonté d'en découdre par la force militaire et la guerre. Notre CGT exprime une fois encore son exigence de paix pour que ces questions soient réglées politiquement et diplomatiquement.

Mais il y a ici ou là également et heureusement (!) de tout petits « I » porteurs d'espoirs qui illuminent par leur militantisme quotidien et fort à propos, notre avenir commun. **Je pense là à Idrissa...**

Idrissa : c'est une jeune fille guinéenne que j'ai rencontrée récemment à Conakry. Elle est Présidente du Parlement des enfants de Guinée et Présidente de l'ONG « Jeunes Filles Leaders de Guinée ». Elle a et elles ont entre 13 à 18 ans, et telles des gavroches sur leurs barricades, elles mènent avec enthousiasme de superbes combats contre les maux de leur existence et de leur enfance.

Combats contre les mariages forcés, où mineures et vierges, elles sont données ou vendues à un vieil inconnu ou à un parent lointain. Idrissa et ses amies interviennent alors avant les cérémonies pour empêcher « physiquement » que ces alliances coupables, illégales mais malheureusement banales aillent jusqu'à leur terme. Les jeunes filles concernées ne rêvent alors même pas à un mariage d'amour, mais simplement à « pouvoir continuer à aller à l'école »... Chaque mariage empêché est alors pour elle une vraie victoire !

Combats également contre vents et marées, contre parents, grands-parents et chefferies, combats on ne peut plus courageux contre l'excision dont sont victimes 94 à 97 % des jeunes filles guinéennes.

Et juste avant de conclure cet article, je vois là, en haut et à gauche un ultime « i », celui de John Lennon celui de... Imagine !

ALORS AVEC LA CGT ET BIEN D'AUTRES, TOUT REDEVIENT POSSIBLE ! ■



Jean-Jacques Guigon

Responsable « Europe / International »
Comité régional CGT Rhône-Alpes

L'AGENDA



1 JOURNÉE D'ACTION DES RETRAITÉS

• 14 juin

2 RASSEMBLEMENT CONTRE LES GATTAZERIES

• 14 juin

3 CONGRÈS DE L'UL PAYS ROUSSILLONNAIS

• 18-19 juin

4 CONGRÈS DE L'USR

• 25 juin

5 CONFÉRENCE RÉGIONALE

• 26 juin

6 LA CGT 38 SUR LE TOUR DE FRANCE 2018

• 19 juillet

7 CONGRÈS DE L'USTM

• 4 octobre

Directeur de la publication :
Nicolas BENOIT
Imprimerie Notre Dame - Montbonnot
N° commission paritaire :
0216 S 05444
I.S.S.N. 1154-6670



Publicités

ON PEUT ASSURER 15 MILLIONS DE PERSONNES ET N'OUBLIER PERSONNE

AG2R LA MONDIALE est le groupe de référence en assurance de la personne. Société de personnes à gouvernance paritaire et mutualiste, nous cultivons un modèle de protection sociale unique, qui conjugue étroitement rentabilité et solidarité, performance et engagement social. C'est pourquoi nous investissons le fruit de nos résultats au bénéfice de nos assurés et développons de nouvelles garanties et des services plus personnalisés à coûts maîtrisés. Le Groupe consacre chaque année 100 millions d'euros pour aider les personnes fragilisées et soutenir, sur tous les territoires, des initiatives collectives dans le domaine du logement, de la prévention santé et de l'aide aux aidants.

Pour en savoir plus : www.ag2rlamondiale.fr



AG2R LA MONDIALE

PRÉVOYANCE
SANTÉ
ÉPARGNE
RETRAITE

AG2R - Blagnac - Prévoyance - Institution de prévoyance régie par le code de
Habilitation 75008 Paris - Membres du GIE AG2R Blagnac - 03201870418



Le pouvoir
d'agir
ensemble sur
l'essentiel.

Crédit photo: APT / Photoartby

En santé, la Macif s'engage pour favoriser l'accès aux soins à tous.

En plaçant la santé au cœur de sa vision mutualiste, la Macif défend un accès aux soins sans sélection médicale et sans garanties gadget.

Être adhérent d'un contrat santé de la Macif, c'est disposer d'une couverture complète et accessible.

Particuliers, professionnels, petites et grandes entreprises, si vous partagez les mêmes valeurs, rejoignez-nous !

Plus d'information sur macif.fr



Essentiel pour moi



Les contrats santé proposés par la Macif sont assurés par des mutuelles relevant du Livre II du code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française ou par des institutions de prévoyance régies par le Livre XI du code de la sécurité sociale.
MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Fried-de-Vind 79000 Niort.